



Monsieur Bernard GONZALEZ

Préfet Des Alpes Maritimes

147 Bd du Mercantour, 06200 Nice

Monsieur le Préfet,

Nous tenons, par le présent courrier, à vous alerter sur la situation des salarié.es dans le secteur du commerce et de la grande distribution.

En effet, la crise sanitaire que nous vivons est d'une ampleur inédite. Si nous concevons qu'il n'est pas possible d'arrêter les commerces alimentaires, il n'est pas concevable, que les salarié.es soient mis danger sur leur poste de travail.

Par exemple la mesure consistant à garantir les distances de sécurité entre les salariés et les clients, ne peut se faire qu'en contraignant les entreprises à réguler le flux des clients à l'entrée des magasins. Or cette mesure mise en place dans la plupart des magasins n'est pas toujours rigoureusement respectée.

Il est par ailleurs frappant de constater que les mesures les plus élémentaires ne sont pas toujours prises par certaines enseignes :

- Approvisionnement pour tous les salariés d'équipement de sécurité (gants, masques chirurgicaux, gel Hydro-alcoolique, lingettes désinfectantes, etc...).
- La fermeture des caisses automatiques : possibilité de transmission du virus via l'écran. De plus, impossibilité de garantir les distances de sécurité avec les salariés de ce secteur.
- Nettoyage : désinfection régulière des lieux de vies et de travail, des caddys, des surfaces etc...

Ce matin Lundi 23 mars, les représentants du personnel de l'enseigne Carrefour Market Gorbella ont dû user du Droit d'alerte pour obtenir du personnel pour désinfection régulière des lieux de vies.

En outre, nous ne pouvons que regretter l'irresponsabilité de la direction de carrefour, qui a jugé opportun de dépenser de l'énergie et de l'argent pour contester un droit de retrait exercé légitimement par des salariés qui s'estimait en danger face à ce manque de moyens mis à disposition pour exercer leurs missions (ci-joint une copie du courrier envoyé par la direction).

Monsieur, la CGT sollicite aujourd'hui votre intervention auprès de la direction de ce groupe et plus généralement auprès des enseignes de Commerce et de distribution, afin que les salarié.es de ce secteur ne viennent pas grossir le rang déjà trop important de personnes contaminées par ce virus.

Monsieur le Préfet, la CGT reste à votre entière disposition pour échanger avec vous sur cette situation et plus généralement sur les problèmes rencontrés dans la grande distribution.

Dans l'attente de vos éventuels retours, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, mes salutations les plus respectueuses.

Pour l'Union Départementale, le Secrétaire Général

**Gérard Ré**